

## **L'ÉVALUATION DE L'ETLV DANS LE CADRE DE L'ÉPREUVE ORALE DU CONTRÔLE CONTINU DE LANGUES VIVANTES (EC3)**

**La note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019** définit les épreuves communes de contrôle continu de langues vivantes A et B dans les voies générale et technologique à compter de la session 2021.

L'évaluation de l'enseignement technologique de langue vivante (ETLV) se substitue au second temps (expression orale) de l'épreuve 3 de la LVA du candidat

Cette évaluation permet de mesurer la capacité du candidat à communiquer en langue étrangère sur des travaux effectués au cours du cycle terminal en ETLV, en lien avec l'enseignement de spécialité concerné. Elle s'appuie sur [la grille pour l'évaluation de l'expression orale](#) utilisée dans le cadre de l'évaluation des épreuves communes. Le niveau cible est B2.

Le candidat s'appuie sur un support qu'il a réalisé lui-même. Il est souhaitable que ce dernier ne comporte pas plus de trois pages ou trois diapositives, qui lui servent de trame pendant sa présentation et l'aide à structurer sa prise de parole face au jury. Cette trame peut consister en un plan des différentes étapes de la présentation ou en une succession de documents. Le support ne doit pas constituer une présentation rédigée spécifiquement pour l'épreuve orale ni comporter des éléments de présentation eux aussi rédigés (phrases ou paragraphes) spécifiquement pour l'épreuve. **Le candidat n'est pas autorisé à lire un texte rédigé.** Ce support peut être présenté au jury en version papier ou sous forme de diaporama projeté sur écran (tablette, ordinateur, vidéoprojecteur). Une copie papier devra être prévue pour le jury, en particulier pour favoriser l'interaction dans la phase d'entretien.

**Le support n'est pas évalué ; seuls la présentation orale et l'entretien qui lui fait suite sont pris en compte pour l'évaluation.**

**Les élèves présentent un travail effectué en ETLV pendant le cycle terminal**, travail qui peut être tout ou partie du projet, d'un mini-projet ou d'une étude, réalisés en ETLV ou en lien avec l'ETLV. Selon le travail qu'il choisit de présenter, l'élève peut décider pour la prise de parole en continu d'en passer en revue les étapes, de retracer le raisonnement ou la démarche adoptés, d'évaluer le résultat obtenu ou les progrès effectués en matière d'apprentissage, y compris interculturel (Voir exemples ci-dessous).

**Dans la phase d'interaction**, le questionnement amène le candidat, si besoin, à reformuler ou étayer son propos, à clarifier les étapes du projet ou du travail présenté, à en expliciter les objectifs, les obstacles éventuels, les points d'aboutissement, les prolongements possibles. Les exemples et illustrations, y compris interculturels, sont valorisés, ainsi que les liens établis avec les thématiques du cours de langue et les savoirs de l'enseignement de spécialité. La capacité du candidat à prendre sa part d'initiative dans l'interaction est valorisée également. Les examinateurs conduisent une évaluation conjointe à partir de la fiche d'évaluation nationale.

Le jury est composé de deux enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la langue vivante.

Oral continu

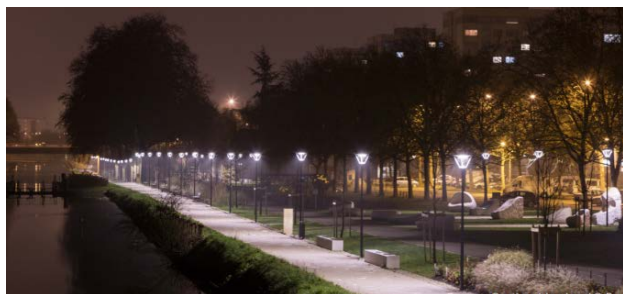
5min

Oral en  
interaction

5min

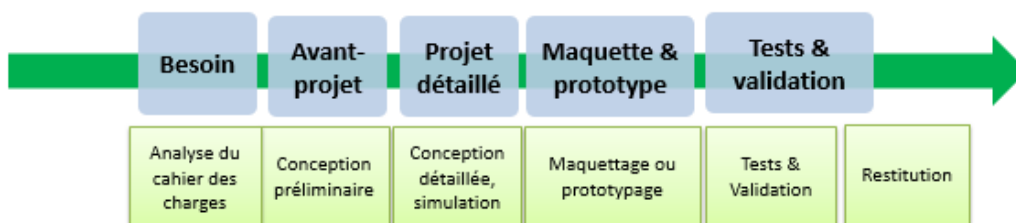
## Exemples :

### 1- Prendre appui sur le projet 2I2D.



**Problématique :** Comment éclairer une rue de façon autonome tout en respectant l'environnement ?

- **Piste 1 :** S'appuyer sur la démarche de projet technologique qui renforce l'autonomie et la créativité et amène l'élève à travailler en équipe, à opérer des choix, à approfondir sa réflexion. Ces éléments pourront donc être présentés lors de cette évaluation.



Références au préambule du programme de LVE	Objectif de formation du programme des enseignements de spécialités en série STI2D
Les activités mettent les élèves en situation d'échanger, de convaincre et de débattre à l'oral, comme de décrire, d'expliquer et d'argumenter à l'écrit.	Communiquer une idée, un principe ou une solution technique, un projet, y compris en langue étrangère

- **Piste 2 :** S'appuyer sur les enjeux sociétaux et environnementaux du projet. L'évolution du système d'éclairage représente un réel enjeu pour la transition écologique et énergétique des collectivités territoriales. L'oral peut s'appuyer sur cette réflexion ou s'ouvrir vers des thématiques liées à ces enjeux : électricité et soutenabilité planétaire, l'empreinte écologique ; la bataille de l'autonomie énergétique...

### 2- Prendre appui sur des études réalisées en ETLV.

Intelligence artificielle dans les produits technologiques.



Références aux axes du programme de langue pouvant être mobilisés	Lien avec le programme, thématiques et/ou notions et/ou contenus de la spécialité 2I2D
Axe 4 : Citoyenneté et mondes virtuels Dans un monde numérisé et ultra-connecté qui a profondément changé la nature des rapports humains, comment évoluent les relations entre le citoyen et le pouvoir ? Restent-elles identiques quelle que soit l'aire culturelle portée par la langue étudiée ?	Thématiques : Les produits dits « intelligents ». Les objets connectés. Les enseignements technologiques ne peuvent s'effectuer sans un usage éclairé et responsable du numérique dont l'intégration dans les produits est une réalité et participe à l'innovation.